



# PROXIMITÉ ET SÉCURITÉ

**Plan de renforcement  
de la Police municipale**



# Le mot du maire



Le Plan de renforcement de la Police municipale que nous présentons aujourd'hui est inédit et innovant. Il est le fruit d'une longue réflexion. Nous avons voulu aborder ce débat en profondeur, dans toute sa complexité et ne pas rester à sa lisière. C'est un plan complet, qui s'est forgé au plus près du terrain et de la réalité.

Partons d'un constat. Bordeaux, comme les autres grandes villes, n'est pas épargnée par la violence qui traverse notre société. Sur notre commune, les crimes et délits ont fortement augmenté de 2016 à 2019 (+24,3% par an), avant de connaître une baisse conjoncturelle liée à la période du confinement. Depuis 2021, ils augmentent de façon moins significative (+9,86% par an) et nous n'avons jamais retrouvé le niveau alarmant de 2019. Mais, même si selon un sondage Ifop publié en septembre dernier, 69% des Bordelais sondés disent se sentir en sécurité dans leur ville, nous ne pouvons pas nous contenter de ces résultats d'autant qu'ils recouvrent des situations concrètes difficiles pour certains.

Pour l'essentiel, **les premières victimes de l'insécurité** - tout comme celles du changement climatique - **sont les personnes les plus vulnérables**. Ce constat impose, loin des postures politiques stériles, non pas de fuir mais de prendre ses responsabilités.

**La définition de la sécurité que je défends est globale**. Réduire la question de la sécurité au seul débat sur le type d'armement de la Police municipale est un artifice électoraliste, c'est un leurre pour détourner le regard de l'essentiel, c'est une réponse politique qui seule serait d'une grande pauvreté. Le plan que nous portons est tout le contraire de cela. Il actionne tous les leviers qui sont accessibles à la collectivité locale.

La proposition détaillée dans ce dossier de presse dessine une **vision bordelaise de la sécurité, globale, pragmatique et équilibrée**. Ce plan prévoit une refonte en profondeur de la Police municipale, qui doit avoir les moyens d'être une **police pour tous, partout et tout le temps**, une Police municipale qui assure dans un même temps des missions d'**ilotage, de prévention, de dissuasion et de répression**. Une **police de proximité**. Loin d'être supplétifs de la Police nationale, les policiers municipaux sont considérés dans ce plan comme les policiers du quotidien.

Assurer la sécurité sur tous les sites et en toutes circonstances a nécessité une démarche au cas par cas : nous avons réalisé un travail de précision pour identifier chaque besoin et y apporter une réponse. C'est tout le contraire des démonstrations de force sans lendemain. **Nous créons ainsi une Brigade d'appui et de sécurisation**, dont les agents, et eux seuls, seront équipés d'une arme de poing. Elle sera utilisée en dernier recours pour assurer la protection des habitants et celle des agents.

Cette brigade interviendra en appui des autres brigades la journée et sur l'ensemble de la ville en soirée. Elle s'inspire du modèle des "bobbies" anglais, dont une partie seulement est autorisée à disposer d'une arme létale.

Sa mise en place se fera de manière progressive, en raison du temps d'instruction des demandes d'agrément et de formation ainsi que des recrutements nécessaires. Chaque agent qui l'intégrera fera l'objet d'un bilan médical et psychologique, bénéficiera d'une formation exigeante et d'une évaluation annuelle.

Notre plan comporte trois autres nouveautés particulièrement importantes.

D'abord, nous ouvrons une **école de formation**, ce qui constitue une avancée majeure et la marque d'une réelle ambition.

Ensuite, pour la première fois, nous dotons notre Police municipale d'une **doctrine d'emploi, précise, détaillée et rendue publique**.

Enfin, nous élargissons le champ d'intervention du comité d'éthique déjà créé.

Pour aller plus loin, nous tiendrons aussi en 2025 des **Etats Généraux de la délinquance et de l'insécurité** pour poursuivre collectivement notre ambition préventive.

Ce plan innovant doit en tous points améliorer la sécurité quotidienne des habitants grâce à la réactivité d'une police municipale de proximité. Cette annonce et sa mise en œuvre sont attendues à Bordeaux

**Pierre Hurmic,**  
**Maire de Bordeaux**

# Un plan continu depuis 2020 pour moderniser et renforcer la Police municipale bordelaise



Dans un contexte d'augmentation de la délinquance très importante sur la période 2016-2019 (+24,03%), et plus latent de 2020 à 2023 (+ 9,86%), le service de Police municipale souffrait depuis de nombreuses années de l'absence de réorganisation : aucune doctrine d'emploi jusque-là formalisée, absence de structuration rationnelle des équipes, faiblesse des effectifs, sentiment de manque de considération et de reconnaissance des agents, problèmes d'équipements. Il fallait y remédier.

« **Préoccupation constante** », la sécurité est affirmée comme une priorité par Pierre Hurmic qui en a fait un enjeu crucial de son action au service des Bordelaises et des Bordelais. Depuis 2020, la Ville de Bordeaux a progressivement déployé un plan pour renforcer la sécurité des habitants mais aussi de ses policiers municipaux.

Elle a ainsi **renforcé ses effectifs** (+ 35,5% de créations de postes de policiers), **mais aussi son système de vidéoprotection** (+ 58% de caméras en 4 ans) pour plus d'efficacité et de réactivité. Elle a créé le **Comité d'éthique** et le **Centre de supervision urbain (CSU)**, première étape nécessaire à la refonte de l'organisation du commandement de la Police municipale.

La Ville a également réalisé de manière indépendante et partenariale un **diagnostic local de sécurité** ayant abouti à une stratégie locale de sécurité et de prévention.

La Police municipale étant un maillon essentiel d'un ensemble d'acteurs, ses **liens avec la Police nationale ont été consolidés**, ses partenariats avec la SNCF et TBM renforcés et **le Contrat de sécurité intégrée a été signé avec l'Etat**.



Afin de répondre plus efficacement, sur le terrain, aux questions de sécurité et de prévention, la Police municipale a connu un **début de reconfiguration des brigades** avec la création de la brigade VTT en 2021 - marquant ainsi la première inflexion vers une police municipale de proximité - mais aussi l'amélioration du fonctionnement de la brigade équestre et la mise en place des brigades cynophile et anti-incivilités.

Cette politique de prévention et de lutte contre la délinquance très volontariste a intégré la prise en compte des habitants. Innovations bordelaises, les **Forums de la tranquillité** lancés en 2023 se poursuivent. Après la Bastide en décembre 2023, Nansouty/Saint Genès en mai 2024, le centre-ville en septembre 2024, Saint-Michel / Capucins en octobre 2024, le dernier en date s'est déroulé à Bordeaux Maritime le 4 novembre dernier.

# Bordeaux dote sa Police municipale de sa première doctrine d'emploi

Depuis le début de l'année 2024, la Ville travaille à la deuxième phase du plan de renforcement entamé en 2020. Il s'agit de faire de la Police municipale de Bordeaux, **une police innovante, exemplaire, proche des Bordelaises et des Bordelais, exerçant pleinement ses prérogatives**. Il s'agit de concevoir **un modèle de Police municipale à la bordelaise**, dans une approche équilibrée et partenariale



Jusqu'alors Bordeaux ne disposait pas de doctrine d'emploi formalisée. Sorte de Raison d'être, celle-ci est finalisée. Ce sera **la première doctrine d'emploi de la Police municipale de Bordeaux** et elle repose sur trois piliers :

## 1 / Une Police municipale pour toutes et tous, partout, tout le temps

La Police municipale est un service public pour toutes et tous : aucun territoire ni aucun public ne doivent être exclus de sa protection. Celle-ci accompagne tous les publics (habitants, riverains, personnes vulnérables à la rue, commerçants, entreprises, services publics, etc.) en lien étroit avec les partenaires de la Police municipale de Bordeaux (médiateurs, services sociaux, pompiers, service d'aide médicale d'urgence, Police nationale, justice).

## 2/ Équilibre entre prévention, dissuasion, sanction

De l'incivilité du quotidien aux faits délictuels les plus graves sur l'espace public, toutes les infractions dégradant le cadre de vie des Bordelaises et des Bordelais seront prises en compte par les agents de la Police municipale. L'étendue de ses missions s'inscrit dans une vision ambitieuse faisant de la sécurité et de la tranquillité un véritable service public de proximité.

## 3 / Éthique de la Police municipale de Bordeaux



La Police municipale de Bordeaux a un objectif d'**exemplarité**. Elle se veut **rassurante, réactive et proche** des habitants avec des agents **irréprochables et impartiaux**. Les agents de Police municipale sont à l'écoute et privilégient le **dialogue** et la désescalade de la violence.

Leurs actions auprès de la population sont guidées par la **pondération**, le **discernement**, la **proportionnalité**.

# Les missions prioritaires : de l'incivilité du quotidien aux nuisances liées à la délinquance dans l'espace public

Pour répondre aux enjeux de sûreté, sécurité et tranquillité publiques, les missions de la Police municipale sont les suivantes :

- **Présence visible et rassurante sur l'espace public dans tous les quartiers**

Afin d'assurer la sécurité et la tranquillité publiques, les patrouilles principalement pédestre et VTT seront renforcées. Les dispositifs de proximité comme le poste mobile de Police municipale (opérationnel au premier trimestre 2025), les parcours tranquillité ou les points rencontre Police municipale/population seront développés.

Parmi les autres missions qui participent à cette présence : l'îlotage de proximité (patrouilles de voirie), la veille résidentielle diurne et nocturne, la sécurisation des zones à forte fréquentation touristique ou encore la présence à proximité des établissements scolaires.

Il convient également d'assurer une prise de contact permanente avec les habitants et les commerçants à chaque patrouille et contribuer à la remontée d'informations sur les problématiques de sécurité et de tranquillité.

- **La sécurité et la tranquillité du quotidien**

Afin d'assurer sécurité et tranquillité du quotidien, la lutte contre l'occupation illicite du domaine public est prépondérante. Il s'agit de lutter contre les nuisances liées à l'appropriation négative de l'espace public par une présence dynamique et dissuasive lors de patrouilles ou d'opérations coordonnées avec la Police nationale dans les secteurs concernés. L'objectif est de contribuer à l'apaisement du domaine public touché par les nuisances, notamment celles liées au trafic de drogues.

D'une manière générale, la préservation de la tranquillité et de la sécurité de l'espace public (tapages, rixes, nuisances sonores, troubles du voisinage) couplées à une présence d'agents de Police municipale dans les secteurs et aux horaires où l'insécurité est la plus sensible, sont essentielles.

Le contrôle des terrasses et de débits de boissons tout comme la lutte contre la vente à la sauvette figurent également parmi les priorités.



## ▪ La lutte contre les incivilités du quotidien

Dépôts sauvages, jets de mégot, nuisances sonores, épanchements d'urine, déjections canines : les incivilités du quotidien sont nombreuses. L'ensemble des agents de la Police municipale de Bordeaux sont concernés et doivent s'investir dans ce domaine en lien avec la brigade anti-incivilités lancée en 2024 et qui comptera en 2025 une dizaine d'agents.

## ▪ La protection routière, la lutte contre le stationnement irrégulier, les incivilités routières et la gestion des conflits d'usages de l'espace public

La sécurité de toutes et tous et, au premier rang, des piétons (refus de priorité, circulation dans les rues piétonnes ou sur les trottoirs, etc.) est un impératif ; tout comme assurer la fluidité de circulation, le contrôle du stationnement gênant, le respect des voies de bus et des pistes cyclables, la lutte contre la vitesse excessive.



## ▪ La sensibilisation des publics

Les actions de sensibilisation se feront aussi bien dans l'espace public que lors d'interventions au sein des établissements scolaires, des associations, des centres sociaux. La coopération avec les Bordelais passe aussi par le développement des Forums de tranquillité déjà lancés, des marches exploratoires et des diagnostics en marchant.

## ▪ La sécurisation des manifestations publiques dans tous les quartiers

La ville de Bordeaux accueille des grands événements récurrents (Fête du vin, Foire aux plaisirs, 14-Juillet, Fête de la musique, Carnaval des deux rives, semi-marathon, Festival Bon!, rencontres sportives, concerts) ou spécifiques (visites d'Etat, tour de France, Coupe du monde de rugby, Jeux Olympiques, etc.) et de multiples manifestations dans les différents quartiers de la ville. La Police municipale participe fortement à la sécurisation de ces événements.



# La nouvelle organisation envisagée : entre proximité et brigade d'appui et de sécurisation

Pour mettre en œuvre cette doctrine d'emploi, répondre aux missions prioritaires de la Police municipale et améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des Bordelaises et des Bordelais, l'organisation du service sera modernisée selon les principes suivants complémentaires :

- **Territorialisation de la Police municipale**



Création progressive de 5 secteurs : Nord, Sud, Est, Ouest, Centre, au service d'une véritable **police de proximité** au contact et à l'écoute de la population, complétée par la brigade équestre, la brigade anti-incivilités.

- **Création d'une Brigade d'appui et de sécurisation**

Afin de pouvoir intervenir dans le cadre des prérogatives de la Police municipale dans les secteurs sensibles affectés par les faits de délinquance les plus intenses, notamment les trafics de stupéfiants, ou en appui des équipes territorialisées ou encore de réaliser certaines missions et interventions nécessitant une grande mobilité et rapidité, la municipalité a décidé de créer une nouvelle brigade. Pour lui permettre de réaliser pleinement et efficacement ses missions cette brigade sera dotée d'armes de poing à titre dissuasif et en dernier recours pour la protection des agents et celle des habitants.



- **Création d'un pôle interne de formation et de valorisation de la Police municipale**

Elle permettra d'améliorer la formation des agents que ce soit sur leur savoir-faire ou leur savoir-être dans le cadre des formations obligatoires des agents (Formation continue obligatoire et Formation préalable à l'armement) et dans la mise en œuvre d'un plan de formation renforcé avec des modules spécifiques et complémentaires. L'objectif est également de développer les dispositifs consacrés à la relation police/population. Ce service assurera les actions de valorisation et de recrutement.



- **Renforcement de la capacité de commandement et d'analyse**



Création du centre de commandement et d'un centre d'analyse, renforcement de la supervision urbaine et de sa capacité de vidéo verbalisation (dépôts sauvages, stationnement irréguliers et incivilités routières).

- **Renforcement du pôle stationnement et circulation**

Afin de lutter contre le stationnement irrégulier dans tous les quartiers et d'assurer la protection routière, ce pôle verra ses missions renforcées.



# Des moyens inédits pour renforcer le recrutement et l'attractivité de la Police municipale bordelaise



- La poursuite du **renforcement des effectifs** avec la création de **10 postes par an** et le **lancement d'un plan de recrutement de 50 agents** de Police municipale sur 18 mois. Il s'agit d'atteindre l'objectif de **210 agents de Police municipale** le plus rapidement possible afin de permettre la pleine effectivité de cette nouvelle organisation.
- **L'adéquation de l'équipement** des agents en fonction des missions exercées avec l'intégration de **l'armement légal (pistolets semi-automatiques) pour la Brigade d'appui et de sécurisation et** pour les agents les plus confrontés aux situations à risques.
- La mise en place d'un **plan de formation ambitieux** : création de modules spécifiques concernant les modes opératoires et les comportements professionnels, la relation aux habitants, les techniques de désescalade de la violence, la lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes, l'accompagnement des personnes vulnérables à la rue, l'appréhension des problématiques de santé mentale notamment dans l'espace public, la gestion des conflits, la gestion du stress. Il s'agit également de développer les formations spécifiques, de renforcer les **entraînements** des agents et de mettre en place des **partenariats renforcés** avec des médecins psychologues, le GIGN, etc.
- La mise en place de la **supervision** des équipes et de l'analyse des pratiques ainsi que l'instauration d'une **visite médicale physique et psychique spécifique** (tous les 2 ans) sont prévues.

- **L'amélioration de la rémunération** après deux phases d'augmentations significatives (fixation de la part fixe au maximum du régime indemnitaire), soit une enveloppe globale de près de 400 000 euros depuis 2021.
- **Une nécessaire évaluation ainsi que l'élargissement du champ d'intervention du comité d'éthique** qui pourra formuler des recommandations sur les modalités de relations entre les agents et la population. Il pourra également se prononcer sur le respect des libertés publiques dans l'utilisation des technologies de sécurité et sur les formations proposées aux agents pour s'assurer du respect des règles déontologiques dans le cadre de leurs missions.

Le déploiement de la Brigade d'appui et de sécurisation ainsi que son armement feront l'objet d'une **évaluation sous 12 mois** après l'équipement effectif. Les membres du conseil municipal seront associés. D'une manière générale, une évaluation annuelle de cette réorganisation et de l'action de la police municipale sera menée.



Ces mesures seront accompagnées par ce qui a déjà été engagé :

L'amélioration des **cycles de travail** pour assurer la meilleure présence sur le terrain des agents et des conditions de travail optimisées

L'amélioration des **conditions de recrutement et d'accueil** (dispositif passerelle, renforcement de partenariats avec le Service public de l'emploi, création des ambassadeurs de la Police municipale, intervention dans les écoles et salons étudiants, kit et journée d'accueil, mentorat, cérémonie d'assermentation, facilitation à l'installation, etc.)

L'amélioration des **conditions de travail** (véhicules, radios, caméras, ordinateurs, PVE/tablettes, conditions d'accès aux formations, relations avec la Police nationale, conditions d'accès aux formations, évolution et entretien des tenues, travail sur les locaux, etc.)

# Le renforcement d'une approche globale et équilibrée qui passe aussi par la médiation et la prévention



En articulation avec le plan municipal de renforcement de la sécurité, la municipalité a consolidé la médiation en envisageant de lancer une nouvelle phase permettant d'atteindre les 40 médiateurs en 2026. Cette dynamique permettra de renforcer la présence des médiateurs sur les différents bassins de vie, de consolider les interventions dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV) et d'assurer une présence importante des médiateurs à l'école et durant la vie nocturne.

Si l'Etat doit intensifier son action contre les effets du narcotrafic, les Villes doivent amplifier leur action de prévention de la délinquance en lien avec la consommation et l'entrée dans le trafic de drogue. Pour cela, nous allons lancer en 2025 des Etats généraux afin de faire émerger des nouvelles actions et des nouvelles synergies pour améliorer la lutte contre l'entrée en consommation et/ou dans le trafic de drogue. Et ainsi prendre en compte [les recommandations émises par le](#)

[rapport Durain](#).

## La Police municipale de Bordeaux en chiffres

187 postes de policiers municipaux en 2024 (210 en 2026) contre 138 en 2020

46 postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

38 agents au Centre de Supervision urbain

201 caméras de vidéoprotection en 2024 (268 en 2026) contre 136 en 2020, soit une hausse de 48 %

Le budget de la Police municipale était de 9 millions d'euros en 2020. Il est de 10,8 millions en 2024 soit une augmentation de 1,8 millions d'euros (+20,3%)

8 brigades : journée, VTT, circulation, motocycliste, équestre, anti-incivilités soirée et cynophile

La Ville de Bordeaux compte également 35 médiateurs (+29,6% par rapport à 2020) et une équipe de coordonnateurs pour mener les actions de prévention de la délinquance et de médiation.

## **Service de presse**

Aude Boilley 06 64 14 91 73  
Nicolas Corne 05 56 10 21 73  
Salomé Hubert-Cassant 06 59 67 42 61

[presse@mairie-bordeaux.fr](mailto:presse@mairie-bordeaux.fr)  
05 56 10 20 46  
[twitter.com/bordeauxpresse](https://twitter.com/bordeauxpresse)  
[bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)